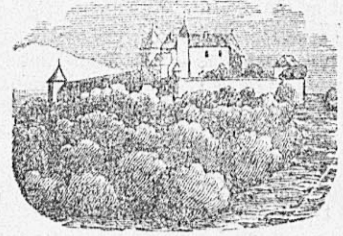




LA GRUYÈRE



JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

Paraissant le mercredi et le samedi.

BUREAU DU JOURNAL : Grand'Rue N° 295, BULLE

Prix des annonces et réclames :
Annonces : Pour le canton, 10 cent.; pour la Suisse, 15 cent. la ligne ou son espace.
Réclames : 20 cent. la ligne.

Lettres et argent francs de port.

PRIX DE L'ABONNEMENT :
Pour la Suisse: 1 an, Fr. 4 —
» 6 mois, » 2 50
Etranger: 1 an, 9 fr.; 6 mois, 5 fr.
payable d'avance.
Prix du numéro : 5 cent.
On s'abonne à tous les bureaux de poste.

Nous prions instamment tous nos abonnés de faire honneur aux cartes de remboursement qui leur seront présentées ces jours prochains. Ceux qui se verraient obligés de refuser leur carte sont invités à nous en aviser immédiatement.

BULLE, le 14 février 1890.

M. Python et les francs-maçons.

Le *Fribourgeois*, depuis un certain temps, entretient ses lecteurs par la révélation d'un plan de la franc-maçonnerie qu'il aurait découvert.

Le dernier numéro s'occupe d'une circulaire du Grand-Orient d'Italie indiquant à ses membres les jalons d'après lesquels ils doivent diriger leur marche pour se rendre maîtres de l'instruction publique. Cette circulaire donnerait le conseil suivant : « Pour mieux agir sur l'instruction, nous avons plusieurs sortes de moyens à notre disposition. Le premier consiste à provoquer une agitation pour enlever aux municipalités leurs écoles et faire qu'elles dépendent directement de l'Etat. Pour cela, il conviendra d'établir que les municipalités n'ont ni l'éducation ni la liberté suffisantes, qu'elles sont dominées par des passions mesquines et incapables de remplir le grand devoir didactique de l'éducation. »

Des arguments identiques ont été avancés dans la salle du Grand Conseil de Fribourg, lorsqu'il s'est agi du droit de nomination de nos régents. Seulement les orateurs qui s'appuyaient alors sur de tels arguments pour confisquer à nos communes le droit de nomination n'étaient pas précisément des francs-maçons, mais bel et bien des conservateurs de la plus belle envergure. Ces messieurs trouvaient, eux aussi, nos pauvres communes assez riches pour payer leurs régents, mais pas assez intelligentes pour les nommer.

Le *Fribourgeois*, lui, n'est pas d'accord avec les francs-maçons. Il dit qu'en réclamant à l'aide de tels

arguments le droit de nomination des instituteurs, ces « sectaires » trompent sciemment et volontairement les municipalités, qu'ils les dépouillent tyranniquement d'un de leurs droits les plus sacrés, le libre choix des instituteurs.

« C'est une horre », ajoute notre confrère. Pour une fois, nous sommes d'accord avec lui. Seulement, si pour un Etat monarchique il est honteux d'enlever aux municipalités le libre choix des instituteurs, n'est-il pas encore plus honteux et plus scandaleux de voir les communes dépouillées d'un des droits les plus sacrés par un gouvernement démocratique?

La nomination des instituteurs par l'Etat étant, d'après cette fameuse circulaire, un des principaux desiderata de la franc-maçonnerie, le *Fribourgeois*, en ennemi déclaré de cette secte, considérera certainement comme son devoir le plus sacré de faire son possible de débarrasser notre canton d'une institution aussi peu démocratique que d'origine suspecte.

NOUVELLES SUISSES

La nouvelle poudre. — La commission fédérale d'artillerie était réunie la semaine dernière à Thoune, sous la présidence de M. le général Herzog, pour assister à des essais de tir avec la nouvelle poudre.

Le bruit avait couru que la poudre sans fumée déteriorait beaucoup plus rapidement les bouches à feu que la poudre actuelle. Or les expériences qui viennent d'être faites devant la commission fédérale, avec un canon tout neuf permettent de dire, quoique les résultats du tir soient encore tenus secrets, qu'il n'y a rien de fondé dans le bruit qui s'était répandu.

Prisons. — Le Conseil fédéral a ordonné un recensement de tous les prisonniers qui sont dans les maisons suisses de détention. Ce recensement se fera pour la première fois à la fin de ce mois. Le questionnaire adressé à cet effet servira à une enquête sur ces établissements et sur ceux qui y logent.

Protection des ouvriers. — Le baron de Bülow, ministre d'Allemagne à Berne, a remis à M. le conseiller fédéral Droz, chef du département des affaires étrangères, l'invitation officielle à la conférence de Berlin pour la protection des ouvriers.

— M. le comte de Munster, ambassadeur d'Allemagne, a remis à M. Spuller, ministre des affaires étrangères, l'invitation à la conférence dont l'empereur Guillaume II a déclaré prendre l'initiative dans son rescrit.

Banque populaire suisse. — Le Conseil d'administration de la Banque populaire suisse proposera à l'assemblée générale des actionnaires de donner pour l'exercice de 1889 un dividende du 7 % comme en 1888.

Berne. — La belle et vaste maison d'école de Vicques, Jura bernois, construite il y a sept ans, qui faisait l'orgueil de la localité, a été complètement détruite par un incendie dans la nuit de samedi à dimanche. Le feu a été aperçu vers 10 h. du soir, et peu après le bâtiment était en flammes.

— Des voleurs ont pénétré dans les bureaux d'administration du *Bund*, enlevant 700 fr.

— Mercredi soir, une trentaine de jeunes Allemands sont arrivés en gare de Berne à 9 heures sous la conduite de trois officiers, et sont repartis immédiatement pour Marseille, via Genève, d'où ils seront dirigés sur Zanzibar. Ils vont renforcer les troupes que le gouvernement impérial a déjà envoyées là-bas. Tous ces jeunes gens, âgés de 25 à 30 ans, avaient revêtu un uniforme jaunâtre — celui du corps d'occupation — ils portaient tous un chapeau de feutre gris à large bord et des brodequins de cuir jaune. C'étaient pour la plupart des Berinois.

— On a trouvé mercredi matin, dans le ruisseau appelé le Stadtbach, le corps d'un jeune homme de Berne qui se sera noyé pendant la nuit en voulant regagner son domicile.

Son chien, de taille respectable, était couché au bord du ruisseau lorsqu'on s'est aperçu de l'accident qui frappe une famille des plus honorables de la ville fédérale.

Lucerne. — M. le fabricant Bucher projette un chemin de fer sur le Stanzerhorn.

— Le chemin de fer de Righi-Vitznau donne à ses actionnaires le 9 % pour l'exercice de 1889.

— Je vous crois... oh! je vous crois... Ainsi, j'ai une fille?..
— Oui, une fille qui est belle, qui est distinguée, qui a toutes les vertus...
— Et vous me disiez tout à l'heure que Marceline avait besoin de mon consentement pour elle?..
— C'est la vérité...
— Elle va donc se marier?
— Elle aime et elle est aimée... Et le jeune homme qu'elle aime est digne du trésor qu'il posséderait... Marceline a été obligée de donner jadis votre nom à l'état civil où sa fille fut déclarée... Elle a hésité longtemps... l'amour maternel l'a emporté sur ses craintes de l'avenir... Elle n'a pas voulu que l'enfant restât sans nom, alors qu'elle avait le droit d'en porter un... Aujourd'hui... Marceline ne peut marier sa fille sans révéler le passé... Comme elle a hésité, devant ce mariage! Comme elle a combattu l'amour de sa fille!... ce qui eût été sa joie, en un autre moment, lui causait des tortures presque insupportables... Elle a vu sa fille pleurer... et le cœur abominablement déchiré par ses larmes, elle résistait toujours... Elle voulait garder ce mystère à jamais enseveli dans son passé... ce mystère que seul connaissait Jan-Jot, le joueur d'orgue... Elle ne voulait pas dire son nom... Elle ne voulait pas troubler surtout l'engourdissement de votre vie, dans la crainte de vous causer un nouveau chagrin, elle qui était déjà si coupable envers vous... Puis sa fille a voulu mourir... sa fille, la vôtre, M. Beaufort, s'est jetée dans l'Oise, voulant se noyer, accablée de désespoir... C'est un miracle qu'elle ne soit pas morte...
— Dans l'Oise, dites-vous. Où demeure-t-elle donc?
— A Creil!!

FEUILLETON DE LA GRUYÈRE 41

BELLE TÉNÉBREUSE

PAR JULES MARY

— De son fils! Elle est folle!! Qu'ai-je donc de commun avec lui?... Suis-je son père? N'est-il pas né, d'inconnu, avant mon mariage?... Qu'elle le marie avec qui bon lui semble... Je ne suis et ne veux être qu'un étranger pour lui.
— Marceline baissa la tête de plus en plus.
— Il ne s'agit pas de son fils, dit-elle d'une voix si faible qu'il crut avoir mal entendu.
— Je ne vous comprends pas, madame, dit Beaufort.
— Marceline a deux enfants, un fils et une fille...
— Une fille! une fille!! ah! ah! dit-il, éclatant de rire, d'un rire où il y avait autant de folie que de colère... Et que ne me le disiez-vous tout de suite!... Et vous me parliez tout à l'heure d'honnêteté, de vie sainte consacrée au travail, de misères noblement supportées... Ah! ah!... et Marceline a deux enfants... le premier d'un homme qu'elle appelle son séducteur et qu'elle ose traiter de misérable, ma foi... le

second, d'un homme qu'elle ne peut appeler, d'un autre nom que celui de son amant.
— Vous vous trompez, monsieur... Marceline n'a pas eu d'amant... et elle a le droit d'appeler d'un autre nom l'homme qui est le père de sa fille...
— Eh bien! je serais curieux de connaître ce nom...
— Ecoutez-moi, monsieur... alors que Marceline était misérable, alors qu'elle avait à peine de quoi manger, alors qu'elle se sentait abandonnée de tous, un bonheur immense, imprévu, lui faisait une vie nouvelle, éclairait d'un rayon de soleil les ténèbres tristes de sa misère... elle découvrait qu'elle était enceinte...
Beaufort fit un brusque geste de surprise, d'anxiété.
Et il demanda :
— Combien de temps après sa disparition?
— Deux ou trois mois.
Au comble de l'agitation, Beaufort interroge encore :
— A quelle époque cette fille est-elle née!
— Moins d'un an après votre mariage.
— Ah! mon Dieu! mon Dieu! dit-il.
— Voulez-vous que je vous dise maintenant de quel nom Marceline appelle le père de son enfant?
Il se cacha la tête dans ses mains.
— Elle l'appelle du nom de Pierre Beaufort, son mari.
— Mon Dieu! mon Dieu! serait-ce vrai! répétait le pauvre homme.
— Je le jure. Du reste, rien de plus facile que de vous assurer... Cette paternité est indéniable... même si vous faisiez à Marceline l'injure suprême de douter de sa félicité... Vous n'avez qu'à consulter les dates...

AVIS

Wolff, 48 rue Montmartre, a l'honneur d'informer MM. les fabricants de fromages de Gruyère de leurs produits en dépôt et se les vendre pour leur compte. Des avances sur marchandises et garanties de premier ordre. Renseignements, lui écrire. (Hc104Y)

me & farine de lin.

Les gros sous français, supérieurs et ordinaires, de maïs, Italie et Hongrie. Tourne d'épeautre. Prix avantageux. A Croix-Blanche, à Bulle. [820]

chouchoute de Berne

oud, auberge du Tonnelier, à s et détail. — Prix modéré. [86]

TERIE à 2 fr.

ENU : Prix ordinaire :
orte boîte Fr. — 40
ubles de papier à lettre > 2 —
oppes en 2 grandeurs > 1 —
mes d'acier > — 30
olume > — 10
re de bureau très noire > — 30
gomme élastique > — 20
e à cacheter > — 20
apier bvard > — 10

x de vente ordinaire, Fr. 4 70

jets sont placés dans une élarée et cloisonnée; ils ont une de 4 fr. 70. Une papeterie, laires, 8 fr., et 10 exemplaires, er une papeterie à 2 fr. J'expé-e demandeur envoie le montant te, sinon je prends remboursement-éserva les contrefaçons.

A. Niederhauser, fabric. d'articles de papeterie, Granges (Soleure).

te à louer.

tue à l'entrée de la vallée du placée pour reposoir, en ap-vallée et celle de Charmey.

louer :

le maladie, le domaine de près Bulle, de la contenance terrain à foie et regain.

M. Isidore GLASSON, audit [78]

VENDRE

écés, une machine à cou-n état, chez Jean DAPFION, à [96]

chargé d'acheter,

orniat, une propriété valant 0 fr. Paiement au comptant. décembre 1889.

Louis Fasel, procureur.

une personne

à se placer de suite dans la campagne, pour aider au ner des enfants.

bureau du journal. [79]

vendre :

oi, un char à pont à deux couverts et essieu en fer de e et en bon état.

garçon d'écurie du Cheval- [70]

attention!

nciens, à Vuadens, mettent à n public, à leur domicile, leur taille, âgé de sept ans, pro-e des juments, au prix de [95]

REVETÉ!!!

ENT UNIVERSEL

Plüss-Staufér

ement sans RIVAL pour re-objets cassés, soit en verre, etc.

si-facons et flacons à 65 cent. [81]

Imprimerie de la Gruyère. e Lenz, imprimeur-éditeur.

pas eu, jusqu'ici, de ces in-

FRIBOURG

anche 9 courant, une impor-

oise des fromagers et

Jeudi 27 février cou-

TANDA :

tion des alpages en 1889;

de la Société en 1889 ;

qui s'intéressent aux travaux

de la Cour d'assises siège

YÈRE

temps incertain, la foire de

ntée. Les marchands étaient

ispuitaine, à l'envi, les quel-

nées sur le champ de foire.

reconnais tes yeux !...

smu qu'il est obligé de s'assoier ;

C'est une trop grande émotion

peut la supporter. Il sent que

n'une sueur monte à son front

dos du fauteuil.

à lui !

s'imaginer qu'il va mourir.

ierre! Pierre!

main. Déjà, il est mieux. L'é

lève. Il balbutie :

Langon... Toi... Toi... Alors,

ici, ce jeune homme si bon, si

ite j'ai donné mon amitié...

enfant né en Suisse.

qui a abusé de ta jeunesse...

otée, déshonorée et mère... et

est-il ?

terogérer ? Qu'as-tu besoin de

était mort, tu n'hésiterais pas

Marceline, il ne le faut... il faut

ignais !... dit-elle affolée.

te l'ordonne...

ierre, puisque tu me pardonnes...

dion pour lui, c'est que tu l'aimes,

ie... (A suivre.)

En général, le beau bétail faisait défaut, une partie

Le bétail amené sur le marché se composait sur-

Les tractations ont été encore nombreuses et les

AVIS. — Les personnes qui s'estiment intéressées

CHRONIQUE AGRICOLE

De l'élevage du bétail.

Il faut non seulement conserver la pureté de notre

Les moyens de perfectionnement sont multiples.

1° Une bonne alimentation de la vache et de la

La mère est la crèche du fœtus. En outre de sa

2° Le herdbook bien établi et exactement tenu

3° Un troisième moyen d'améliorer notre bétail

Vente de lait. La Société de fromagerie de Châtel et Cré-

œufs d'or. Il est regrettable de constater que beau-

Ceux qui sont contents, ce sont les éleveurs étran-

Disons encore que notre loi, ainsi que le règlement

4° Le conférencier traite ensuite du quatrième

VARIÉTÉS LA SOMNAMBULE

par AUGUSTE GÉOFFROY.

Pauvre Anaïs! Elle qui avait le goût du beau, qui

Pourquoi aussi l'avait-on fait sortir, l'avait-on

Quel avenir pouvait-elle espérer, malgré sa beauté,

Les circulaires du Louvre, du Bon Marché, du

Elle écrivit, attendit, ramassa quelques sous, tra-

Le père et la mère Dubreuil avaient bien un peu

qu'elle n'était pas faite pour la terre, qu'elle était

Et puis l'égoïsme de leurs vieux ans s'en mêlait ;

Anaïs était mieux que ne la voyaient les yeux

La campagne, on déteste encore plus qu'ailleurs

Anaïs était entrée comme vendeuse aux Grand

C'est de cette façon qu'Anaïs avait fait la connais-

CHRONIQUE MUSICALE

Musique de la Fête des Vignerons.

Nous apprenons qu'il se prépare à Lausanne, grâce

Ces auditions attireront sans nul doute à Lau-

Après l'influenza

ou après toute autre maladie dans laquelle on a perdu

Exiger dans les pharmacies et bonnes drogueries le vé-

A louer: Pour cause de maladie, le domaine de la Léchère... Attention! Les frères TERCIER, à Vuadens... Un domaine de 19 poses... On a perdu de Montbovon... Un apprenti-charron

